

Nouvelles du Réseau

Numéro 18

Réseau juridique canadien VIH/sida

Décembre 2004

Vaste campagne du Réseau pour l'échange de seringues en prison

Dans un rapport novateur rendu public en conférence de presse à la Colline du Parlement le 27 octobre 2004, le Réseau juridique a exhorté les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux à amorcer des programmes pilotes d'échange de seringues en prison d'ici 18 mois.

Intitulé *L'échange de seringues en prison : leçons d'un examen complet des données et expériences internationales*, le rapport compile l'expérience observée et les données collectées dans six pays où il existe des programmes d'échange de seringues en prison. Il conclut que ces programmes sont une mesure sanitaire pragmatique et efficace qui réduit la transmission du VIH et de l'hépatite C sans accroître la consommation ou l'injection de drogue. Il présente en outre des données qui montrent que, loin de compromettre la sûreté du personnel ou des détenus, les programmes d'échange de seringues font des prisons des milieux de travail et de vie plus sûrs. Le rapport a reçu une attention médiatique locale et nationale.

Avant la sortie du rapport, Ralf Jürgens et Glenn Betteridge, du Réseau juridique, ont joint, rencontré et informé de nombreux responsables fédéraux et provinciaux de la santé et des prisons. Des breffages téléphoniques distincts ont été organisés pour le Comité consultatif fédéral/provincial/territorial sur le sida, des membres de la communauté (y compris des représentants du Groupe de réseautage sur les prisons, du Consortium de recherche et plaidoyer sur le VIH/sida et l'hépatite C en prison, de la Commission canadienne des droits de la personne et du Bureau fédéral de l'Enquêteur correctionnel) et le ministère ontarien de la Santé. Des rencontres de breffage ont eu lieu notamment avec la Commissaire du Service correctionnel du Canada, des dirigeants de Santé Canada, le Groupe de travail fédéral/provincial/territorial des responsables des services correctionnels sur la santé, et le ministère fédéral responsable des systèmes correctionnels. Des lettres ont également été envoyées aux critiques des partis de l'Opposition fédérale, leur offrant un breffage.

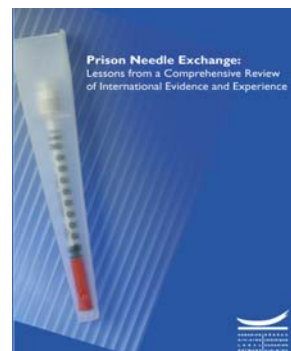
Le Réseau effectuera un suivi auprès des principaux dépositaires d'enjeux. D'ailleurs, depuis la publication du rapport, Glenn Betteridge a rencontré le ministre ontarien responsable des services correctionnels; il s'entretiendra également par conférence téléphonique avec des représentants de neuf syndicats d'employés correctionnels provinciaux. Nous impliquerons aussi les syndicats d'établissements – une rencontre



Ralf Jürgens (Réseau juridique) et Kim Pate (Ass. canadienne des sociétés Elizabeth Fry) lors de la conférence de presse sur les programmes d'échange de seringues en prison, à Ottawa.

Le Réseau se joint à une coalition canadienne pour les microbicides	3
Nouveaux projets du Réseau financés par Santé Canada	3
Protestation contre le « Prix international de la clémence »	5
Promotion de la réduction des méfaits en Ukraine	5
À l'interne	6
Commentaires et réactions	10
Nouvelles ressources	10

Échange de seringues en prisons (suite)



Le rapport et de l'information sur la campagne de lettres sont accessibles à www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/prisons.htm.

Des exemplaires imprimés du rapport peuvent être commandés auprès du Centre canadien d'information sur le VIH/sida : 1-877-999-7740 (sans frais au Canada); aidssida@cpha.ca; www.aidssida.cpha.ca.

leur a déjà été proposée. Nous savons que des membres de ces syndicats sont grandement préoccupés par leur santé et leur sécurité au travail; nous insisterons sur le fait qu'aucune seringue n'a été utilisée comme arme, dans les programmes examinés, et que l'échange de seringues fait des prisons un milieu de travail plus sûr.

Nous procéderons aussi à la dissémination générale et ciblée du rapport; et nous avons déjà initié une campagne de lettres (voir ci-dessous). Bien qu'il nous soit impossible d'offrir des breffages téléphoniques aux détenus, nous achèverons des exemplaires du rapport à leurs regroupements dans toutes les prisons fédérales. Nous espérons qu'ils s'impliqueront dans notre campagne de lettres, au moyen des modèles de lettres et des enveloppes que nous leur avons fournis. Les autres groupes ciblés par la dissémination de notre rapport et de nos feuillets révisés sur les prisons incluent les commissions des droits de la personne, les

ombudsmans, les responsables de l'administration des prisons et les employés correctionnels médicaux, aux paliers provincial et fédéral.

Enfin, nous collaborerons avec d'autres organismes qui s'intéressent au dossier, comme l'Association médicale de l'Ontario, qui a publié un rapport sur l'échange de seringues en prison la même journée que le Réseau. Des avocats ont également approché le Réseau pour discuter de la possibilité d'un dossier de contentieux.

Nous vous tiendrons au courant des développements dans cet enjeu important pour la santé et les droits humains des détenus.

Aidez à protéger la santé des détenus, des employés de prisons et de tous les Canadiens

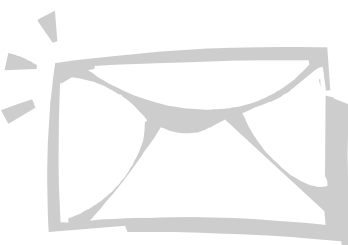
Appuyez l'appel à des programmes d'échange de seringues dans les prisons canadiennes

Écrivez une lettre à la ministre fédérale de la Sécurité publique et de la protection civile (responsable du système correctionnel fédéral) et au ministre fédéral de la Santé, ainsi qu'aux ministres responsables des prisons et de la santé dans votre province/territoire.

Envoyez une copie de votre lettre aux députés fédéral et provincial/territorial qui vous représentent.

Utilisez les modèles de lettres fournis sur notre site Internet (www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/prisons.htm), ou écrivez votre propre lettre.

Pour plus d'information, contacter Glenn Betteridge, analyste principal des politiques, à gbetteridge@aidslaw.ca ou au (416) 595-9976.



© 2004 Réseau juridique canadien VIH/sida. *Nouvelles du Réseau* sert à tenir les lecteurs informés des activités du Réseau juridique canadien VIH/sida. Le Réseau encourage la diffusion de l'information contenue dans cette publication. La permission de reproduire ce matériel sera accordée à condition que l'origine et la source en soient mentionnées.

Rédaction : Elana Wright
Mise en page : Mélanie Paul-Hus

Traduction : Josée Dussault
Collaborateurs : Thomas Haig, Ralf Jürgens, Richard Elliott

Financé par Santé Canada, dans le cadre de la Stratégie canadienne VIH/sida.

Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de Santé Canada ou du Réseau juridique canadien VIH/sida.

Réseau juridique canadien VIH/sida
417, rue Saint-Pierre, bureau 408
Montréal (Québec) H2Y 2M4
Tél : 514 397-6828 www.aidslaw.ca
Télec : 514 397-8570 info@aidslaw.ca



Le Réseau juridique canadien VIH/sida est un organisme de charité faisant la promotion du respect des droits humains des personnes vivant avec ou vulnérables au VIH/sida, au Canada et dans le monde. L'engagement du Réseau s'exprime par la recherche et l'analyse de politiques, la défense des droits, l'éducation et la mobilisation communautaire.

ISSN 1488-0997



Le Réseau se joint à une coalition canadienne pour les microbicides

Le Réseau juridique est récemment devenu membre du **Réseau du groupe d'action sur les microbicides** (MAG-Net). Dirigé par la Société canadienne du sida (SCS) et la Coalition interagence sida et développement (CISD) avec l'appui de la Campagne mondiale pour les microbicides, le MAG-Net est une coalition de 30 organismes canadiens de lutte contre le VIH/sida et de santé sexuelle et génésique, d'ONG de développement international et de chercheurs intéressés par la promotion du développement d'autres méthodes de prévention du VIH et des infections transmissibles sexuellement.

Notre adhésion au MAG-Net nous permettra de rehausser notre implication dans la promo-

tion des microbicides au Canada – un important complément à notre travail reconnu en matière de vaccins et d'accès aux traitements. Dans le cadre de notre engagement à une collaboration accrue entre les militants pour les microbicides, les traitements et les vaccins anti-VIH, nous espérons apporter une perspective de droits humains au MAG-Net.

Dans une récente initiative du MAG-Net, le Réseau s'est joint à la SCS et à la CISD pour envoyer une lettre à Aileen Carroll, ministre de la Coopération internationale, exhortant le gouvernement canadien à accroître sa contribution aux efforts mondiaux de développement et de distribution d'éventuels microbicides anti-VIH.

Pour plus d'information sur la promotion des microbicides au Canada et dans le monde :

Lettre à la ministre Carroll :
www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/vaccins/LettreMinCarroll-6Oct04%20FR.pdf

Société canadienne du sida :
www.cdn aids.ca
 (recherche à l'aide du mot clé « microbicides »)

Campagne mondiale pour les microbicides :
www.global-campaign.org

Plaidoyer conjoint en matière de traitements, microbicides et vaccins anti-VIH/sida :
www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/vaccins.htm#mtv

Nouveaux projets du Réseau financés par Santé Canada

En mai, le Réseau a déposé sept demandes de financement à Santé Canada, dans le cadre de l'appel de propositions sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne. Au début de novembre, nous avons reçu des fonds pour quatre nouveaux projets. Deux autres projets pourraient également être financés.

Le **premier** projet approuvé, intitulé « **L'implication accrue et significative des utilisateurs de drogue dans le travail sur le VIH/sida : un impératif éthique et de droits humains** », s'amorce immédiatement et prendra fin le 31 mars 2005. Nous le mènerons en partenariat avec le Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU), CACTUS Montréal et le British Columbia Centre for Excellence in HIV/AIDS. Sous la direction d'un petit comité consultatif de projet, nous produirons un bref document convivial qui renfermera des sections sur : (a) ce que signifie l'implication accrue des utilisateurs de drogue dans la réponse canadienne au VIH/sida, aux paliers communautaire et gouvernemental; (b) les raisons

pour lesquelles il est important d'impliquer des utilisateurs de drogue; (c) les défis d'une implication accrue; (d) les façons de surmonter ces défis; et (e) des suggestions de lectures complémentaires. Ce projet a pour but d'accroître la participation significative des utilisateurs de drogue aux programmes et services qui touchent leur vie.

Le **deuxième** projet, intitulé « **Prévention et protection : améliorer le test du VIH en respectant les droits humains** », impliquera de la recherche et la production d'un document sur l'amélioration de l'accès au test du VIH d'une manière qui respecte et protège les droits de la personne. Ces dernières années, de nombreux développements sont survenus dans le domaine du test du VIH : propositions de test obligatoire du VIH dans certains cas d'exposition professionnelle et autres; amendements aux lois et politiques canadiennes pour imposer le test obligatoire du VIH à tous les immigrants; introduction de nouveaux tests « rapides » de dépistage du VIH (et développe-

Nouveaux projets du Réseau *(suite)*

ment récent de nouveaux tests rapides qui pourraient fournir un résultat confirmatif; discussions croissantes quant à la possibilité de vente libre de produits de « test du VIH à domicile »; approches de politiques variées en matière de test du VIH pour les femmes enceintes, à travers le Canada; politiques qui exigent un test du VIH pré-embauche; et débat élargi sur le rôle des droits humains dans les politiques et pratiques de test.

Le Réseau juridique a déjà analysé certains de ces enjeux, mais de nouveaux développements sont survenus depuis quelques années et l'on peut en envisager d'autres, dans l'avenir, qui continueront de soulever des questions juridiques, éthiques et de droits humains liées à la réglementation de ces technologies et à la pratique actuelle du test du VIH au Canada. Ce projet, qui s'amorcera en avril 2005 en partenariat avec l'Association canadienne de santé publique, vise à ce que l'approche canadienne pour l'amélioration du test du VIH optimise les bienfaits qui peuvent découler d'un recours accru au test, pour la prévention, les soins, les traitements et le soutien, et à ce qu'elle respecte et protège d'autres droits humains des personnes qui passent le test ou qui font partie d'un groupe cible.

Le **troisième** projet, intitulé « **Recherche et élaboration de politiques : questions nouvelles et naissantes** », débutera aussi en avril 2005. Il impliquera de la recherche et la production d'un bref document sur une question juridique, éthique ou de droits de la personne nouvelle, naissante et/ou pressante, dans le contexte du VIH/sida au Canada. Il présentera une analyse fondée sur les droits humains, des conclusions et des recommandations. Les gens qui sont familiers avec le travail du Réseau sont conscients de l'importance de ce type de projet qui nous permet d'identifier, en consultation avec des dépositaires d'enjeux gouvernementaux et non gouvernementaux, la plus importante question « nouvelle, naissante et/ou pressante » à aborder pendant une année budgétaire.

Par exemple, en 2000-2001, nous avons produit un rapport sur le VIH/sida et l'immigration qui a eu un impact significatif sur les lois

et politiques canadiennes en la matière, notamment en influençant des amendements à la loi.

Le **quatrième** projet est la *Revue canadienne VIH/sida et droit*. Santé Canada continuera de la financer jusqu'en septembre 2006, quoiqu'à un moindre degré que par le passé.

Les deux projets qui sont encore à l'étude, mais qui devraient être approuvés sous peu, nous permettraient de réaliser du travail additionnel dans le domaine du VIH/sida en prison et des questions liées à l'usage de drogue et aux politiques sur les drogues. Nous en fournirons une description plus détaillée dans un prochain numéro des *Nouvelles du Réseau*, lorsque leur financement aura été confirmé.

Un projet proposé par le Réseau a été rejeté. Intitulé « Des obligations mondiales jusqu'à l'action domestique : intégrer le droit humain à la santé dans les réponses juridiques et de politiques canadiennes à l'épidémie du VIH/sida », il aurait documenté et analysé la portée et le contenu des obligations du Canada de réaliser progressivement le droit à la santé, puis examiné l'interprétation et l'application de ce droit dans les lois et politiques canadiennes en lien avec les droits des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables. Il aurait fourni des ressources expliquant aux responsables des politiques, aux organismes communautaires et aux militants comment le droit à la santé peut et devrait éclairer les réponses juridiques et de politiques à l'épidémie du VIH/sida. Nous espérons trouver du financement pour cet important projet dans un avenir prochain.

Enfin, la Société canadienne du sida a présenté une demande de financement, en partenariat avec le Réseau juridique, pour la production d'un document qui aurait examiné les cadre juridiques nécessaires à la provision d'incitatifs pour la recherche et le développement de nouvelles technologies de prévention du VIH (comme les vaccins et les microbicides). Ce projet n'a pas été retenu, malgré son apport potentiel à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan canadien pour un vaccin anti-VIH.

Pour plus d'information sur nos nouveaux projets, contacter Richard Elliott à reliott@aidslaw.ca ou au (416) 595-1666.



Vague de protestation contre le « Prix international de la clémence » remis au premier ministre de la Thaïlande

Le Réseau juridique s'est joint à Human Rights Watch et à plus de 50 organismes de droits humains et de santé publique pour réclamer que l'on retire au premier ministre de la Thaïlande, Thaksin Shinawatra, le « Prix international de la clémence » qui lui a été décerné en septembre par l'Istituto Perdonanza Cestini de l'Italie, d'après lequel « son gouvernement traite les utilisateurs de drogue comme des patients et non des criminels. »

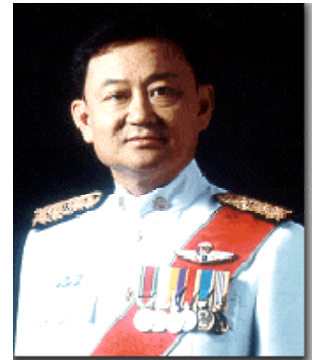
Des observateurs internationaux ont dénoncé les violations de droits humains systématiques et brutales qu'ont subi les utilisateurs de drogue thaïlandais à l'initiative de Thaksin. D'après un récent rapport de Human Rights Watch, intitulé *Not Enough Graves* [<http://hrw.org/reports/2004/thailand0704/>], Thaksin a dirigé une campagne meurtrière de quatre mois, l'année dernière, pour supprimer l'usage de drogue en Thaïlande. En trois mois, quelque 2 275 présumés contrevenants ont été tués lors d'exécutions apparemment extrajudiciaires. Récemment, Thaksin a promis de poursuivre cette guerre à la drogue (et aux utilisateurs de drogue) – en dépit d'un engagement pris à la Conférence internationale sur le sida (dont la Thaïlande était l'hôte), en juillet 2004, relati-

vement à la mise en œuvre d'un programme national de « réduction des méfaits » pour les utilisateurs de drogue par injection.

On estime qu'entre 100 000 et 250 000 utilisateurs de drogue s'injectent de l'héroïne, en Thaïlande. Environ 40% des utilisateurs de drogue par injection thaïlandais sont séropositifs au VIH. Des organismes de partout au monde ont signé une lettre de protestation exhortant l'Istituto Perdonanza Cestini à retirer publiquement le prix décerné à Thaksin, puisqu'il n'existe encore aucun programme d'échange de seringues en Thaïlande et que la référence constante du premier ministre aux utilisateurs de drogue en tant que « patients » ne semble servir qu'à dévier les critiques internationales relatives à ses politiques répressives en matière de drogue.

La lettre de protestation et sa liste de signataires sont accessibles à www.hrw.org/english/docs/2004/10/04/thaila9441.htm.

Pour plus d'information sur les violations des droits humains des utilisateurs de drogue en Thaïlande, voir <http://hrw.org/english/docs/2004/10/05/thaila9445.htm>.



Le premier ministre de la Thaïlande, Thaksin Shinawatra

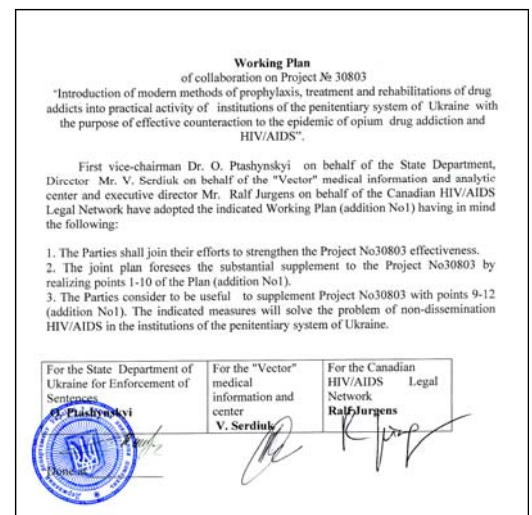
Promotion de la réduction des méfaits en Ukraine

Ralf Jürgens a participé à la conférence « Moving Harm Reduction Policy Forward », à Kiev, du 4 au 6 octobre 2004. Cet événement, qui rassemblait quelque 100 organismes de droits humains, personnes vivant avec le VIH/sida et militants contre le VIH/sida et pour la réduction des méfaits, venus de sept pays (Russie, Ukraine, Géorgie, Lituanie, Pologne, Kirghizstan et Tadjikistan), portait sur trois thèmes : la réforme des politiques sur les drogues; l'accès aux traitements anti-VIH pour les utilisateurs de drogue; et la mobilisation communautaire et l'accroissement de la capacité.

Ralf a préparé un document de fond pour les participants (*Facing up to an epidemic: drug policy in Canada*) et présenté un exposé intitulé *What does effective drug policy mean?* (pour hyperliens, consulter la liste des ressources en page 10)

Pendant son séjour en Ukraine, Ralf a aussi signé une entente de collaboration entre le Réseau juridique et les autorités carcérales ukrainiennes, en vertu de laquelle le Réseau aidera à la mise en œuvre de projets pilotes d'entretien à la méthadone et d'échange de seringues dans les prisons du pays.

Une copie de l'entente de collaboration entre le Réseau juridique et les autorités carcérales ukrainiennes





À l'interne

Points saillants de l'a.g.a. de 2004

Pour la première fois cette année, le Réseau juridique et la Coalition interagence sida et développement (CISD) ont organisé conjointement leurs assemblées générales annuelles (a.g.a.) et ateliers de perfectionnement des compétences. L'événement intitulé « Promouvoir des politiques publiques saines au Canada et dans le monde » s'est déroulé du 10 au 12 septembre 2004 à Montréal. Les commentaires des participants étaient enthousiastes (voir page 10) et les membres des deux organismes ont appuyé l'idée d'autres a.g.a. conjointes dans l'avenir.

L'événement a débuté par deux ateliers d'un jour sur des thèmes cruciaux : les politiques sur les drogues, la réduction des méfaits et les droits humains dans le contexte du VIH/sida; et les questions liées au VIH/sida parmi les communautés de pays endémiques. Les plénières d'ouverture de Karyn Kaplan (du Thai Drug Users' Network) et de la révérende Ruth Wright (de la Vancouver's First United Church) ont apporté une diversité de perspectives sur l'impact local et l'ampleur mondiale des enjeux de droits humains auxquels sont confrontés les utilisateurs de drogue par injection et leurs communautés. On a ensuite procédé à la remise des **Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits**



Megan Oleson, infirmière et activiste de Vancouver, reçoit le Prix canadien pour l'action contre le VIH/sida et pour les droits humains, qu'elle partage avec la Pivot Legal Society.

humains de 2004. Le prix canadien a été décerné conjointement à l'infirmière **Megan Oleson** et à la **Pivot Legal Society**, toutes deux de Vancouver. Le prix international a été accepté par Karyn Kaplan et Paisan Suwannawong, au nom du **Thai Drug Users' Network**. La cérémonie s'est conclue par un bref hommage à Ralf Jürgens, directeur du Réseau juridique, qui a quitté ses fonctions à la fin d'octobre 2004.

Les a.g.a. des deux organismes ont eu lieu le 11 septembre. La dernière journée a été consacrée à des ateliers de perfectionnement des compétences sur l'action contre le stigmate et la discrimination liés au VIH/sida; le plaidoyer conjoint pour des microbicides, des traitements et des vaccins anti-VIH; et les approches de développement international au VIH/sida. Une plénière de clôture sur le genre sexuel et le VIH/sida a amené les participants au delà de la rhétorique, pour dévoiler les actions que requièrent les besoins des femmes dans le contexte du VIH/sida.

Les présentations par diapositives accompagnant les séances plénières et les ateliers sont accessibles à www.aidslaw.ca/francais/Contenu/evenements/aga2004.htm. Un compte-rendu de l'a.g.a. sera préparé et acheminé aux membres du Réseau dans un prochain envoi. Les profils des récipiendaires des Prix de 2004 sont accessibles à www.aidslaw.ca/francais/Contenu/prix.htm.



La directrice générale du Réseau juridique Joanne Csete donne une présentation sur le thème « Sexes et VIH/sida » lors de la plénière de clôture de l'a.g.a.

« Poursuivre notre engagement à l'activisme » Entretien avec Ralf Jürgens

Le 1^{er} novembre 2004, Ralf Jürgens a quitté son poste de directeur général du Réseau juridique. Il en a été l'un des quatre membres fondateurs, en septembre 1992; il en est devenu le premier président en 1993; puis il en a été le directeur général de juin 1998 à novembre 2004. Dans cet entretien, Ralf nous fait part de ses plans d'avenir et de sa vision des priorités qui devraient guider la lutte contre le VIH/sida et pour les droits humains ainsi que l'activisme dans les mois et années à venir.

Au fil des ans, tu as manifesté un engagement soutenu aux questions de VIH/sida et de droits humains au Canada et dans le monde. Prévois-tu continuer de travailler dans ce domaine?

Ralf Jürgens : Oui, certainement. J'ai beaucoup pensé à ce que je voudrais faire dans l'avenir. Il m'était toujours clair que je voulais demeurer impliqué dans la lutte contre le sida et pour les droits humains des personnes les plus vulnérables au VIH. Au cours des récents mois, j'ai décidé que je souhaiterais passer du temps dans certains des pays les plus touchés par l'épidémie et aux prises avec des défis encore plus ardues que ceux que nous rencontrons ici; mais que je voulais aussi continuer de vivre au Québec, et demeurer impliqué dans la lutte au VIH/sida dans mon pays d'adoption. Après des années comme directeur général, et beaucoup (beaucoup trop) de temps voué à des choses administratives, je voulais aussi me consacrer davantage à la recherche et à l'écriture, et à offrir des avis stratégiques à d'autres organismes qui travaillent dans les domaines du VIH/sida, des droits humains, des politiques sur les drogues et des prisons. Une occasion m'est offerte de faire précisément cela, dans le cadre de deux projets en Europe centrale et de l'Est ainsi que dans l'ex-URSS. L'un consistera à collaborer avec des organismes de la Russie pour intensifier l'action touchant les droits humains, les politiques sur les drogues et les prisons. Dans le second, qui vise à accroître l'accès aux mesures de réduction des méfaits dans les prisons des régions susmentionnées, j'ai déjà commencé à m'impliquer alors que j'étais directeur général du Réseau. Mais en février, je prendrai la responsabilité principale de ce projet. J'ai décidé d'apprendre à parler le russe, car je passerai un temps considérable en Russie et dans des pays voisins. Ces deux ini-

tiatives sont des projets du Réseau juridique, auxquels je travaillerai à titre de consultant à l'emploi du Réseau.

Ce sera mon principal point de mire, mais je suis ouvert à entreprendre d'autres travaux dans des dossiers juridiques et de droits humains liés au VIH/sida.

Quelles devraient être les priorités du gouvernement du Canada, en vue de la prochaine Conférence internationale sur le sida qui aura lieu à Toronto en 2006?

R.J. : En 2004, juste avant les élections, le gouvernement canadien a annoncé qu'il allait accroître sa contribution au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et verser une importante somme à l'Initiative « 3x5 » de l'Organisation mondiale de la santé. Au même moment, le Canada devenait le premier pays à amender sa loi sur les brevets afin d'autoriser la production de médicaments génériques pour exportation dans des pays en développement. Et pour la première fois en dix ans, le budget fédéral de la lutte contre le VIH/sida a été augmenté, au Canada. Ce sont tous des pas dans la bonne direction, mais le Canada pourrait faire beaucoup plus à l'échelle nationale et internationale :

1. L'augmentation graduelle du financement de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida (SVCS) est trop lente. Dès que possible, et certainement avant la Conférence de 2006, le gouvernement doit mettre en œuvre la recommandation du Comité permanent sur la santé de la Chambre des communes de porter à 100 millions \$ le budget annuel de la SCVS.
2. Un plan stratégique quinquennal de lutte contre le VIH/sida au Canada est en développement depuis quelques années. Ce plan général décrit ce que le *Canada* devrait faire. Le *gouvernement fédéral* doit maintenant faire preuve de leadership et élaborer immédiatement un plan spécifique qui définira clairement sa contribution à la mise en œuvre du plan du Canada. Ce plan du gouvernement canadien, établi par Santé Canada et la nouvelle Agence de santé publique, devrait comprendre un échéancier, des objectifs de rendement et des mécanismes d'imputabilité. Il devrait se fonder sur les principes des droits humains et de la

Fonds VIH Ralf Jürgens

Appel aux dons

Le Conseil d'administration du Réseau a créé le **Fonds VIH Ralf Jürgens** afin de remercier Ralf pour le travail remarquable qu'il a accompli comme directeur général du Réseau. Nous souhaitons, par ce fonds, soutenir l'action des personnes et des communautés impliquées au niveau des problèmes liés au VIH/sida qui ont suscité l'attention du Réseau juridique canadien VIH/sida sous la direction de Ralf.

Vous pouvez contribuer au Fonds en faisant parvenir un chèque libellé à l'ordre du Fonds VIH Ralf Jürgens à l'adresse suivante :
Réseau juridique canadien VIH/sida
417 St-Pierre, bureau 408,
Montréal (Québec) H2Y 2M4

Tout don est important.

Pour plus d'information sur le Fonds VIH Ralf Jürgens, prière de contacter le Réseau juridique canadien VIH/sida à : fund@aidslaw.ca ou par téléphone au (514) 397-6828. Des nouvelles concernant le Fonds ainsi que de l'information concernant les bénéficiaires sera bientôt disponible sur le site Internet du Réseau juridique (www.aidslaw.ca).

Entretien (suite)

santé publique et se concentrer sur les personnes vivant avec le VIH/sida et les plus vulnérables à l'épidémie. Il devrait servir de modèle pour les autres ressorts et dépositaires d'enjeux. Il doit impliquer des actions spécifiques de réponse au VIH, plutôt que d'autres mécanismes consultatifs.

3. Sur la scène internationale, le Canada doit rehausser davantage sa contribution à la lutte mondiale contre le VIH/sida. Nous sommes encore loin de faire notre juste part. De plus, le Canada doit placer son point de mire sur des domaines négligés par d'autres bailleurs de fonds, comme les interventions de réduction des méfaits, les droits humains et les droits des femmes.

Lors de la Conférence internationale sur le sida à Toronto, en 2006, les yeux du monde seront

tournés vers notre pays et sa contribution. S'il n'intensifie pas ses actions et ses engagements dans les prochaines années, le Canada risque de ne pas être à la hauteur des attentes mondiales.

Les membres, le conseil d'administration et les employés du Réseau te remercient de ton dévouement et de ton exceptionnelle contribution à l'organisme. Comment te sens-tu au moment de ton départ?

R.J. : Le Réseau me manquera, bien sûr, mais c'est un bon moment pour quitter. Le Réseau a un personnel remarquable, un conseil d'administration et des membres qui l'appuient; il tirera grand profit du leadership, de l'énergie et de l'expertise que Joanne apportera à titre de directrice générale. J'ai hâte de prendre du repos et de relever de nouveaux défis!

Endeuillé, le Réseau rend hommage à un ami défenseur des droits

Le Réseau juridique canadien VIH/sida pleure le décès d'un membre de son conseil d'administration, Michael Linhart, l'un des plus admirables défenseurs des droits et de la dignité des personnes vivant avec le VIH/sida au Canada.

Michael a siégé pendant plusieurs années au conseil d'administration du Réseau, où il était aimé de tous; il venait d'y être réélu le mois dernier. Michael est décédé lors de sa visite à Ottawa, où il devait participer aujourd'hui à la conférence de presse du Réseau soulignant le lancement d'un rapport sur les programmes d'échange de seringues en prison dans le monde. Michael voulait se joindre aux efforts pour exhorter les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux à amorcer de tels programmes dans les prisons canadiennes. Jusqu'à la fin, il s'est battu pour le droit des détenus vivant avec le VIH/sida à des soins adéquats, et pour le droit de tous les détenus à la santé.

Michael a reçu un diagnostic de séropositivité en 1991, alors qu'il était incarcéré dans une prison fédérale canadienne. Son diagnostic a fait naître en lui la flamme d'un activiste du sida et d'un défenseur des droits des détenus; il fut l'un des premiers détenus à parler

ouvertement du VIH/sida dans les prisons au Canada. Pendant son incarcération, il a présenté des exposés aux conférences de la BCPWA de 1992 et 1994, ainsi qu'à la Conférence internationale sur le sida de 1996. Il a également contribué à l'ébauche du rapport de 1992 du Comité d'experts sur le sida et les prisons.

En 1993, Michael a participé à la création du Programme d'intervention en prison de la BCPWA puis, poursuivant sa lutte pour les droits et la dignité des détenus vivant avec le VIH/sida, il en est devenu le premier coordonnateur après sa mise en liberté en 1998. En 2001, il a reçu le Prix du leadership de la Société canadienne du sida. Son dévouement à la lutte contre le VIH/sida était enrichi de ses propres expériences à titre d'ex-travailleur sexuel, ex-utilisateur de drogue et ex-détenu, homosexuel et vivant avec une co-infection à VIH et hépatite C.

Nous pleurons aujourd'hui la mort d'un activiste passionné et intègre, et d'un ami très cher. Nous saluons ses contributions au Réseau juridique et à la lutte contre le VIH/sida; nous conserverons la mémoire de son exemple. Nous promettons de continuer notre lutte, comme l'a fait Michael, pour les droits des détenus vulnérables et vivant avec le VIH/sida.



Ralf Jürgens et Michael Linhart alors que ce dernier était incarcéré en Colombie-Britannique.

Étudiants stagiaires au Réseau

Le Réseau juridique souhaite la bienvenue à trois étudiants stagiaires qui nous aideront dans diverses tâches pendant la présente année scolaire.

Barbara Mysko, étudiante de troisième année à la faculté de Droit de l'Université McGill, nous vient du Programme canadien Pro Bono – McGill. Elle détient une expérience académique en développement international et a travaillé à la Clinique d'information juridique de McGill, à l'Association du droit de l'environnement de McGill, à la Nova Scotia Human Rights Commission, à Amnesty internationale, ainsi qu'à titre de chercheuse dans divers domaines.

Arryn Ketter, également étudiante de troisième année de droit à l'Université McGill,

est spécialisée en études russes et slaves et a collaboré avec le Centre de médecine, d'éthique et de droit de l'Université McGill. Elle a travaillé pour le Jane Goodall Institute, le service d'immunodéficience de l'Hôpital Royal Victoria, le Comité consultatif canadien de la biotechnologie et l'*International Journal of Law and Mental Health*. Barbara et Arryn prêteront main forte à notre équipe des politiques et de la recherche.

Steve Baird, étudiant de troisième année en développement international à McGill, est inscrit au cours de premier cycle de l'Université Concordia sur le VIH/sida; il contribuera à la mise à jour de la base de données du Centre de documentation du Réseau.

Le Réseau accueille un nouveau chercheur

À compter de novembre 2004, le Réseau juridique a le plaisir d'accueillir **Richard Pearshouse** à titre d'analyste principal des politiques au sein de son équipe des politiques et de la recherche. Richard arrive de Dili, au Timor oriental, où il était conseiller juridique auprès des Groupes spéciaux de l'ONU sur les crimes graves.

« Mon travail pour l'ONU au Timor oriental est très différent de mon poste au Réseau. Le projet de législation modèle est un défi stimulant; c'est une véritable occasion de centraliser les droits humains dans les réponses légales au VIH/sida. C'est un réel plaisir d'amorcer ce travail au Réseau », commente-t-il.

Citoyen de l'Australie et du Royaume-Uni, il détient un diplôme en droit de l'Université de Sydney ainsi qu'une maîtrise de l'International Centre for Peace and Development Studies de l'Universitat Jaume I, en Espagne.

Avant son emploi à l'ONU, il a été responsable d'un projet de recherche juridique pour un ONG de droits humains au Timor oriental, et il a passé plusieurs mois à surveiller les droits humains pour un ONG du Guatemala. Il a été l'adjoint du président de la Human Rights and

Equal Opportunities Commission de l'Australie; et stagiaire à la chambre d'appel du Tribunal international pénal pour l'ex-Yougoslavie à LaHaye.

Richard travaillera principalement à notre projet pluriannuel de législation modèle axée sur les options en matière de VIH/sida (financé par l'ONUSIDA, l'International Harm Reduction Development, la John M. Lloyd Foundation et la Direction des Affaires internationales de Santé Canada).



Richard Pearshouse, alors au Timor oriental.



Commentaires et réactions

Votre a.g.a. conjointe m'a donné l'occasion de rencontrer des individus extraordinaires aux perspectives enrichissantes, uniques et éclairées, et d'entrevoir mon domaine de travail avec une passion, une motivation et des connaissances renouvelées. Félicitations à vous et à vos employés pour ce week-end réussi, et merci de rendre cet événement accessible aux membres comme aux non-membres. J'en profite également pour transmettre mes meilleurs souhaits à Ralf, pour ses projets futurs. Il est évident que tu seras manqué de tous.

- Marla Dillabough, étudiante diplômée, Université Concordia

J'ai beaucoup apprécié les ateliers de vendredi et dimanche, c'était vraiment super à tous les niveaux. Félicitations!

- Christine Vézina, chargée du programme sida en milieu de travail, COCQ-sida

Bravo! Quel travail! C'est toujours enrichissant de participer à vos ateliers et je suis impressionnée par le travail que vous accomplissez. Merci et bonne année!

- commentaire d'une participante à l'a.g.a.

C'était ma première a.g.a. du Réseau – j'ai été très impressionné par le format et, bien sûr, par l'excellent travail du personnel et du conseil d'administration. J'ai hâte à la poursuite de ma relation avec le Réseau.

- commentaire d'un participant à l'a.g.a.



Nouvelles Ressources



Droits humains et VIH/sida dans le cadre de l'Initiative 3 x 5 : de nouvelles orientations s'imposent-elles?

Cette dernière édition, le service de l'Agence canadienne sur les droits humains fut invité, affirme Mark Heywood. Dans cet article, l'auteur décrit les défis qui demeurent, dans le mise au point d'une approche axée sur les droits humains. Il propose une analyse des questions soulevées par De Côté et coll., quant à l'applicabilité de cette approche. Il affirme que le plaider pour les droits humains doit se poursuivre, mais que de nouvelles orientations sont requises. Il propose des nouvelles orientations en matière de : (1) confidentialité et ouverture; (2) test de VIH, et (3) systèmes de santé. L'auteur conclut que le plus grand obstacle aux droits humains demeure le manque de volonté des gouvernements nationaux de prendre toutes les mesures nécessaires pour développer des services de santé et prévenir les épidémies.

Et à plus de 17 ans, une première s'approche au VIH/sida. Envisager les droits humains – ainsi articulés en tant qu'élément central de nos stratégies de prévention pour contrôler l'épidémie de VIH/sida. (En 1999, le juge Michael Justice de la Haute Cour d'Amérique centrale s'est vu – paradoxe du sort –, reprocher que : « l'une des les plus efficaces que nous pouvons offrir contre la propagation de VIH est la protection des personnes vivant avec le VIH/sida et de leurs proches, contre la discrimination. C'est un grand défi pour la communauté globale » et surtout à des fins que la protéger contre les personnes vivant avec le VIH/sida, de garantir le rôle de l'épidémie, nous devons nous protéger les personnes vulnérables, ainsi qu'il faut également que ce principe devienne de

Dans ce numéro

Actions pour la réduction des inégalités 14
Le Canada annonce des fonds additionnels de lutte contre le VIH/sida et l'inégalité contre le sida 21
Thérapie : Un regard documentaire des violations de droits humains chez les utilisateurs de drogues 24
É.S.I. – Un juge tranche : les soins médicaux indispensables aux détenus menacés par une épidémie de VIH/sida 31
Une campagne de sensibilisation au VIH/sida par une demande de statut de réfugié 38

L'échange de seringues en prison : leçons d'un examen complet des données et expériences internationales

<http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/prisons/peps/tdm.htm>

Revue canadienne VIH/sida et droit, volume 9, numéro 2

<http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/docautres/bulletincanadien/Vol9no22004/f-issue.htm>

Exposés et documentation des ateliers de l'a.g.a. de 2004

www.aidslaw.ca/francais/Contenu/evenements/aga2004/ateliers_materiels.htm

Présentations à la Conférence 2004 de l'Open Society Institute, à Kiev :

- « Facing up to an epidemic: drug policy in Canada » (document de fond de 17 pages) <http://www.aidslaw.ca/Maincontent/issues/druglaws/040924-OSIDrugPolicy-Kiev.doc>
- « What does effective drug policy mean? » (présentation par diapositives) http://www.aidslaw.ca/Maincontent/issues/druglaws/DrugPolicyCanada_Jurgens1004.ppt